

ENTRETIEN POUR LA SECURISATION DE VOS EQUIPEMENTS GYMNIQUES

L'entretien annuel d'une salle spécialisée est aujourd'hui indispensable pour la pérennisation de vos équipements sportifs.

Il vous permettra non seulement d'allonger la durée de vie de vos équipements mais également ses performances. La surveillance régulière est donc une étape clé pour anticiper et planifier les opérations de réparation ou de remplacement.

GYMNOVA fabricant d'équipements sportifs dédiés à la gymnastique depuis plus de 40 ans vous accompagne en vous proposant une solution sur-mesure de contrat de maintenance.



Ce service dédié à l'entretien de vos installations gymniques comprend l'inventaire des pièces usagées ainsi que leur remplacement par une équipe **GYMNOVA** qui vous permettra de répondre aux obligations d'entretien des équipements sportifs.

**DÉCOUVREZ TOUS LES AVANTAGES DU CONTRAT DE MAINTENANCE**

- Sécuriser vos équipements, la pratique gymnique et ainsi l'intégrité physique des pratiquants
- Pérenniser vos équipements en maintenant les meilleures conditions de performance
- Planifier et maîtriser vos budgets de fonctionnements et d'investissements
- L'assurance d'un entretien conforme et réalisé par une équipe de pose spécialisée GYMNOVA
- L'assurance de la qualité des pièces 100% d'origine GYMNOVA
- Valoriser votre salle spécialisée auprès de vos adhérents et de leur famille



Le processus de cette prestation se réalise en 6 étapes avec pour objectif de maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement dans le respect de la législation en vigueur.



01» Pré-visite gratuite réalisée par le Technico-commercial en charge de votre secteur permettant de relever les actions correctives à mener.

02» Envoi d'un compte rendu écrit de la pré-visite, accompagné de photos, d'un devis et d'un contrat d'entretien.

03» Réception et traitement de votre bon de commande par notre service installation

04» Planification de notre intervention en lien avec vos services.

05» Intervention d'une équipe de techniciens spécialisés pour réaliser les travaux conformément au devis et procéder aux réglages de vos agrès.

06» Transmission d'un rapport d'intervention, pour vous accompagner dans la formalisation et le suivi de votre obligation de maintenance.



BÉNÉFICIEZ DU SAVOIR-FAIRE DE NOS EXPERTS !

Toutes nos équipes sont à votre disposition et à votre écoute.

N'hésitez pas à contacter le technico-commercial de votre secteur pour réaliser un diagnostic complet et gratuit de vos équipements gymniques dans le respect des gestes barrières.



+33 (0)4 91 87 51 20



info@gymnova.com

NOUS AVONS PRIS TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR INTERVENIR DANS LES MEILLEURES CONDITIONS :

- Port du masque obligatoire
- Les zones de contact des équipements seront désinfectées avant et après chaque intervention par notre équipe.
- Tous les consommables seront évacués dans un sac fermé en fin d'intervention.
- Respect de la distanciation physique



Nous avons conçu et développé notre propre application afin de gérer en temps réel les diagnostics de vos équipements gymniques.